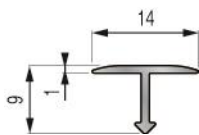
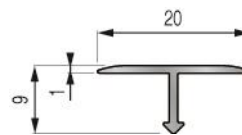


**FT155 – Arrêts de décoration***Modèle double 14 mm**Modèle double 20 mm***Descriptif**

Profils d'arrêt pour la protection et la décoration des bords du carrelage

Permettent la transition entre 2 revêtements de même épaisseur (minimum 8 mm)

Masquent les coupes des revêtements

Fixation simultanée (en même temps que les revêtements) ou à coller une fois les revêtements réalisés avec une colle souple de type polyuréthane ou silicone

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur uniquement

Usage en sol ou en mur

Trafic tertiaire ou domestique

**Matières**

- Alliage d'aluminium anodisé (nuance 6060 T5)

**Références**

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
Double 14 mm	Anodisé naturel	2,5 m	55 01 700
Double 20 mm	Anodisé naturel		55 01 750

## Mise en œuvre



- Ces profilés se posent pendant ou après la mise en œuvre du carrelage.
- Prévoir une profondeur minimum de 8 mm entre les 2 revêtements.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Nettoyer les revêtements. Éliminer toute trace grasse avec un produit dégraissant compatible avec le support (alcool, acétone...). Ne pas utiliser d'essence ni de White-spirit qui sont des produits gras.
- S'assurer que les matériaux sont parfaitement secs.
- Suivre les instructions du fabricant pour l'application de la colle.
- Remplir de colle l'espace laissé libre entre les 2 revêtements.
- Insérer l'aile verticale du profilé dans cet espace.
- Appuyer fortement pour que l'arrêt de décoration se plaque sur les revêtements.
- Nettoyer la colle qui aurait éventuellement débordé sur les côtés avec un produit adapté.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

## Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier

Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03